BAC DE SES · SESSION 2023

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Liban | Jour 2 | Action publique pour l'environnement

Vous montrerez qu'en présence de bien commun, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont soumis à des contraintes.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'en présence de bien commun, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont soumis à des contraintes.

DOCUMENT 1

La construction d'un accord international sur le climat renvoie à la question du « passager clandestin ». La perturbation climatique est liée au stock global de gaz à effet de serre présent dans l'atmosphère, qui n'est que faiblement corrélé au flux annuel d'émissions de chaque pays. Pour chaque acteur pris isolément, il n'y a pas de corrélation directe entre le niveau de l'effort engagé pour réduire ses émissions et le bénéfice qu'il en tirera sous forme de moindres dommages. De plus, les impacts les plus sévères sont éloignés dans le temps, ce qui incite chacun à reporter l'intégralité des coûts du changement climatique sur les générations futures. Dans un tel contexte, chaque joueur a intérêt à attendre que ses voisins lancent l'action ; la position idéale étant celle du « passager clandestin », qui ne ferait aucun effort quand tous les autres s'engageraient pour protéger le bien commun. Inversement, aucun acteur n'a intérêt à s'engager unilatéralement tant qu'il n'a pas la conviction que d'autres suivront dans le cadre d'une coalition plus large. Face à cette question du passager clandestin, Europe et États-Unis ont adopté des attitudes opposées. […] L'Europe a toujours considéré que l'engagement unilatéral des pays riches était de nature à provoquer un effet d'aspiration des autres pays, qui rejoindraient spontanément une large coalition internationale. À l'opposé, le Sénat américain adopta dès 1997, à une majorité écrasante, une résolution s'opposant à la ratification de tout traité sur le climat qui lierait les États- Unis sans que des pays comme la Chine ou l'Inde se soient engagés à des efforts équivalents. Cette résolution rendait impossible la ratification par les États-Unis du protocole de Kyoto[1] et contribua à l'enlisement des négociations.

Source : Christian DE PERTHUS et Raphaël TROTIGNON, « COP21 : quelles chances de succès ? », *Institut français de relations internationales*, 2015.

1. : Le protocole de Kyoto est le premier traité international juridiquement contraignant contre le réchauffement climatique. Il a été adopté en 1997 et comprend des engagements pour 38 pays industrialisés, avec un objectif de réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % entre 2008 et 2012, par rapport aux émissions de 1990.

DOCUMENT 2

Émissions de CO_2 par habitant dans le monde
(en tonnes de CO_2 par habitant et en %)

	1990	2019	Évolution 1990-2019 (en %)
Amérique du Nord	**16,1**	**12,5**	**-22,1**
dont Canada	16,4	15,6	-5,0
dont États-Unis	20,3	15,6	-23,3
Amérique centrale et du Sud	**1,9**	**2,5**	**+32,4**
dont Brésil	1,5	2,3	+48,0
Europe et ex-URSS	**10,8**	**7,3**	**-32,2**
dont Russie	16,2	12,4	-23,3
UE à 27	9,1	6,6	-27,7
Dont : Allemagne	*12,8*	*8,5*	*-34,1*
Espagne	*5,9*	*5,5*	*-7,1*
France	*6,7*	*4,8*	*-28,2*
Italie	*7,6*	*5,5*	*-27,5*
Pologne	*9,7*	*8,4*	*-14,2*
Royaume-Uni	*10,2*	*5,4*	*-46,8*
Afrique subsaharienne	**1,0**	**0,8**	**-17,5**
Moyen-Orient et Afrique du Nord	**3,4**	**6,0**	**+75,1**
dont Arabie Saoudite	10,7	17,9	+68,3
Asie	**1,8**	**4,5**	**+149,3**
dont Chine	2,1	8,3	+289,6
dont Corée du Sud	6,3	12,6	+99,7
dont Inde	0,7	1,9	+176,7
dont Japon	9,3	9,1	-1,8
Océanie	**11,8**	**12,1**	**+2,9**
Monde	**4,3**	**5,0**	**+15,3**

Source : Ministère de la transition écologique, *Chiffres clés du climat, France Europe et Monde*, 2022.

DOCUMENT 3

Les dernières décennies ont été marquées par une certaine convergence économique entre pays, notamment portée par le développement rapide de l'Inde et de la Chine, bien que les taux de croissance du PIB demeurent bas dans certains pays africains […]. Dans le même temps, les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont fait que croître, et on observe déjà un réchauffement moyen global de 1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle, ce qui a des conséquences importantes sur les inégalités de revenu. […] Tant au niveau des pays qu'à celui des individus, ce sont en général les moins riches qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les différents effets du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer...) touchent de manière disproportionnée les moins riches. Ils risqueraient de ralentir la convergence espérée entre les pays et de rendre plus difficile la réduction des inégalités observée à l'intérieur des pays.

Par ailleurs, les inégalités économiques se reflètent dans les différences de contribution aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale. Les pays développés et les individus les plus riches, de par leur niveau de consommation, contribuent de manière disproportionnée à l'augmentation de la température. Il y a là une double peine : ce sont ceux qui risquent de subir le plus les conséquences du changement climatique qui contribuent le moins au problème […] et réciproquement, les pays les plus responsables qui sont aussi les moins vulnérables.

Source : Céline GUIVARCH et Nicolas TACONNET, « Inégalités mondiales et changement climatique », *Revue de l'OFCE*, 2020.